

Le projet de grande bibliothèque communautaire et interuniversitaire à Clermont-Ferrand

Quelle place pour le public étudiant ?

Clermont-Ferrand occupe une place particulière et atypique dans le paysage documentaire français puisque, depuis plus d'un siècle, sont regroupés dans un même établissement les services d'une bibliothèque municipale classée et ceux d'une bibliothèque universitaire.

Livia Rapatel

Bibliothèque communautaire et interuniversitaire de Clermont-Ferrand
Livia.RAPATEL@univ-bpclermont.fr

La première convention signée en 1902 par la ville et l'université affirmait la volonté commune : « *de faciliter les études des habitants, des professeurs et des étudiants et d'assurer l'emploi le plus utile des ressources affectées à leurs bibliothèques*¹ », en créant un service commun : la bibliothèque municipale interuniversitaire (BMIU). Cette ambition fondatrice traduisait une vision extrêmement moderne et décloisonnée de la documentation. Elle a permis la constitution d'un établissement regroupant sur 18 sites l'ensemble des bibliothèques municipales² et interuniversitaires³. Mais l'absence d'un équipement central n'a pas permis à l'ancienne BMIU de véritablement valoriser les

potentialités offertes par une documentation unifiée et cela malgré l'existence d'une carte de lecteur unique pour l'ensemble des bibliothèques.

Objectifs communs

En prenant la compétence lecture, la communauté d'agglomération clermontoise⁴ a souhaité à son tour engager un partenariat fort avec les universités, manifestant sa volonté d'établir un réseau documentaire de bibliothèques sur la base du principe de la mise en synergie des deux lectures « universitaire » et « publique » à l'échelle de l'agglomération. Plus que la continuité de l'histoire, c'est le partage d'objectifs communs qui a conduit les universités et Clermont Communauté à développer leur partenariat. Ces objectifs, au

1. Convention de 1902 renouvelée en 1996.

2. Les médiathèques de Jaude, de Croix-de-Neyrat, trois petites annexes jeunesse, deux bibliobus, le département patrimoine, le centre de documentation du cinéma et du court métrage.

3. 9 sites à Clermont-Ferrand et 2 antennes universitaires à Montluçon et Aurillac.

4. La communauté d'agglomération clermontoise regroupe 21 communes et 283 200 habitants.

LE PROJET DE BCIU À CLERMONT-FERRAND

Titulaire d'un DESS Direction de projets culturels et conservateur général, **Livia Rapatel** dirige la bibliothèque communautaire et interuniversitaire de Clermont-Ferrand, après avoir été responsable de la bibliothèque universitaire de lettres et sciences humaines de l'université de Franche-Comté. Elle est l'auteur d'articles (Chroniques de la Bibliothèque nationale de France, n° 27, 2004) et de contributions à des colloques.

nombre de trois, sont précisés dans la convention signée le 1^{er} juillet 2005⁵:

1. favoriser l'accès réel des habitants et étudiants aux collections et services permettant l'autoformation et l'épanouissement personnel tout au long de la vie, en favorisant l'accès aux connaissances et à la fiction ainsi que le développement de l'imaginaire et en encourageant la recherche spécialisée tout autant que la culture générale;
2. s'adapter en permanence aux nouvelles technologies et aux nouvelles pratiques culturelles au service des usagers;
3. développer le rôle de métropole de l'agglomération clermontoise, en offrant aussi bien des services à travers un maillage territorial que des perspectives de développement à travers des coopérations régionales, nationales et européennes, contribuant à son rayonnement et à son attractivité notamment dans sa dimension universitaire.

Pour atteindre ces résultats, les partenaires ont créé « dans le respect de l'indépendance de chacun » le Réseau documentaire et interuniversitaire, qui comprend l'ensemble des bibliothèques communautaires et universitaires.

La bibliothèque communautaire et interuniversitaire (BCIU) en constitue la tête de réseau. La BCIU a des missions de pilotage inhérentes à sa position de tête de réseau et des missions d'établissement. En tant que tête de réseau, elle est chargée de piloter les missions communes de ce réseau:

1. concevoir l'ensemble des collections et des services des bibliothèques des partenaires dans une perspective de complémentarité, de continuité et d'accessibilité;
2. définir et piloter une charte documentaire commune visant la synergie des deux lectures « publique » et « universitaire », ainsi que la définition des actions et des méthodes spécifiques nécessaires à la mise en œuvre de cette synergie;
3. mettre en place une bibliothèque électronique complétant l'offre par rapport aux supports matériels et élargissant l'accessibilité;
4. coordonner et harmoniser les règles de la conservation;
5. conserver et valoriser les fonds patrimoniaux;
6. assurer le dépôt légal;
7. animer un pôle ressources professionnel;
8. animer un service de bibliographie régionale;
9. définir la politique de coopération de réseau au niveau régional, national et international;
10. participer à une stratégie d'agglomération contribuant au rayonnement et à l'attractivité de la métropole clermontoise pour attirer et fixer une population nouvelle, notamment universitaire.

En outre, en tant qu'établissement, la BCIU pilote et met en œuvre, à travers un projet de fusion de collections et de services au public, le fonctionnement:

- des sections « lettres » et « sciences humaines »;
- du service « patrimoine »;
- du service « lecture publique »;
- du bassin de lecture « Clermont-Ferrand centre »: jusqu'à leur rattachement à un autre bassin, voire leur automatisation, de la médiathèque à Croix-de-Neyrat et du bassin de lecture Saint-Jacques;
- de l'administration commune.

En tant qu'établissement, la BCIU assure également la direction du réseau de la bibliothèque interuniversitaire et la direction des services centraux de la BIU (services financiers, personnel).

Cette volonté des élus et des universités de fédérer l'offre documentaire proposée à l'ensemble de la population se traduira spatialement et fonctionnellement par la construction de la grande bibliothèque communautaire et interuniversitaire. Le projet a été conçu dans une logique d'intégration entre une bibliothèque universitaire et une bibliothèque de lecture publique afin d'aller au-delà de la simple juxtaposition de deux institutions, « créer un tout qui soit plus riche que la somme de ses parties », ambition résumée dans le programme par la formule du $1 + 1 = 1$.

La poursuite de cet objectif, qui ne s'appuie sur aucun modèle connu ni en France ni à l'étranger, comporte une grande part de créativité mais aussi de risque puisque tout son fonctionnement est à construire.

La notion de parcours documentaire

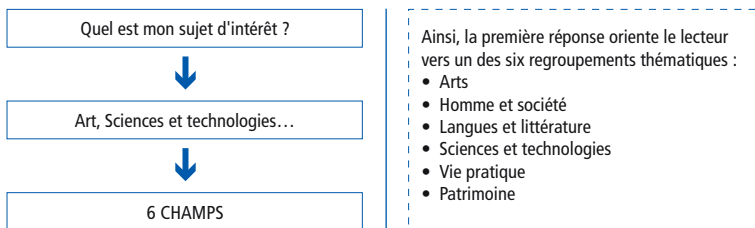
Le projet de la nouvelle bibliothèque a été bâti en mettant au cœur de la réflexion l'usager et sa logique de parcours documentaire. L'hypothèse adoptée a été de partir de la démarche intellectuelle du lecteur pour concevoir la logique fonctionnelle de l'établissement. L'objectif à atteindre est de permettre chaque fois la rencontre entre un individu et le document qu'il recherche, cela malgré une masse encyclopédique considérable issue de la réunion des fonds de lecture publique et universitaires.

Le programme a été conçu en essayant d'établir tous les parcours possibles afin de réussir cette rencontre usager/document. Une arborescence de questions a été élaborée pour aboutir à cette mise en relation; la réponse à trois questions préalables guide le lecteur et détermine l'organisation fonctionnelle du bâtiment (cf. schémas ci-après)⁶.

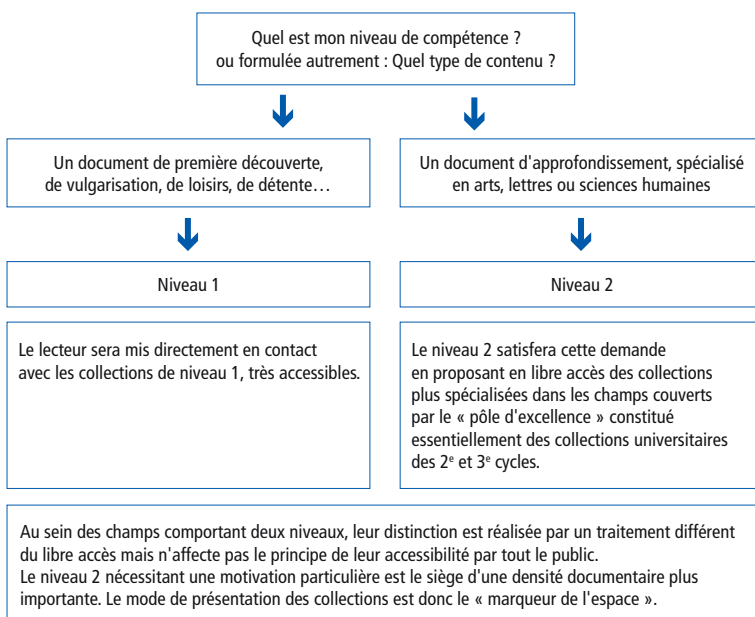
5. Convention cadre créant le Réseau documentaire communautaire et interuniversitaire, signée le 1^{er} juillet 2005.

6. Schémas extraits du programme rédigé par Café Programmation en juillet 2004 pour le compte de Clermont Communauté et des universités.

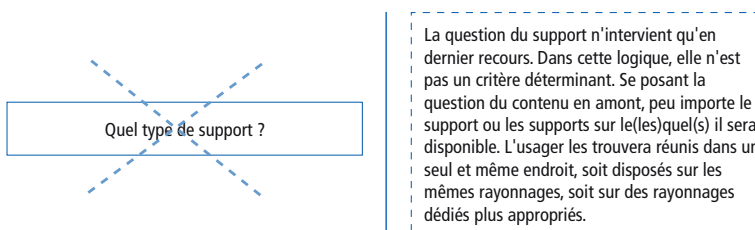
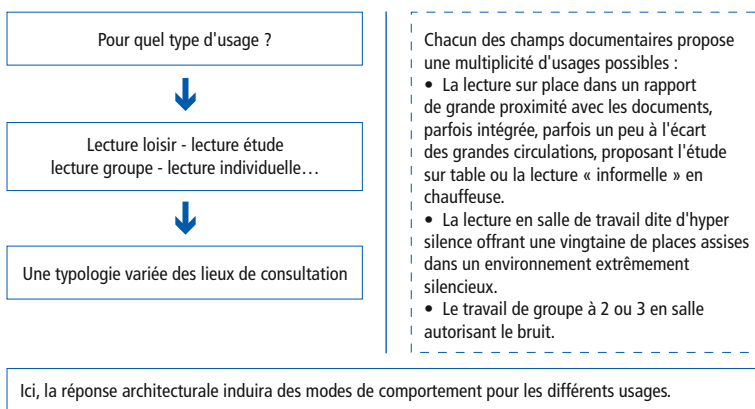
Première entrée de l'arborescence



Deuxième étape discriminante



Dernière étape



Le schéma fonctionnel

Ce questionnement induit un cheminement avec le lecteur qui aboutit à une nouvelle organisation des collections qui dépasse les frontières institutionnelles bibliothèque universitaire et bibliothèque communautaire. La synergie entre les deux lectures voulue par les partenaires communautaires et universitaires trouve tout son sens dans l'offre documentaire unifiée proposée par le schéma fonctionnel du nouveau bâtiment.

L'organisation d'ensemble pour la nouvelle bibliothèque repose sur une répartition thématique des collections autour de six grands champs de la connaissance : Lettres et langues ; Homme et société ; Arts ; Sciences et technologies ; Vie pratique ; Patrimoine et Auvergne. Cette répartition est associée à une distinction de deux niveaux d'offre et de documentation.

Le niveau 1 constituera une bibliothèque généraliste, s'adressant à un public très large. Il fusionnera les collections de lecture publique et universitaires jusqu'à la licence.

Le niveau 2 proposera en libre accès des collections plus spécialisées dans les champs thématiques couverts par la composante universitaire lettres et sciences humaines (Lettres et langues, Homme et société, Arts).

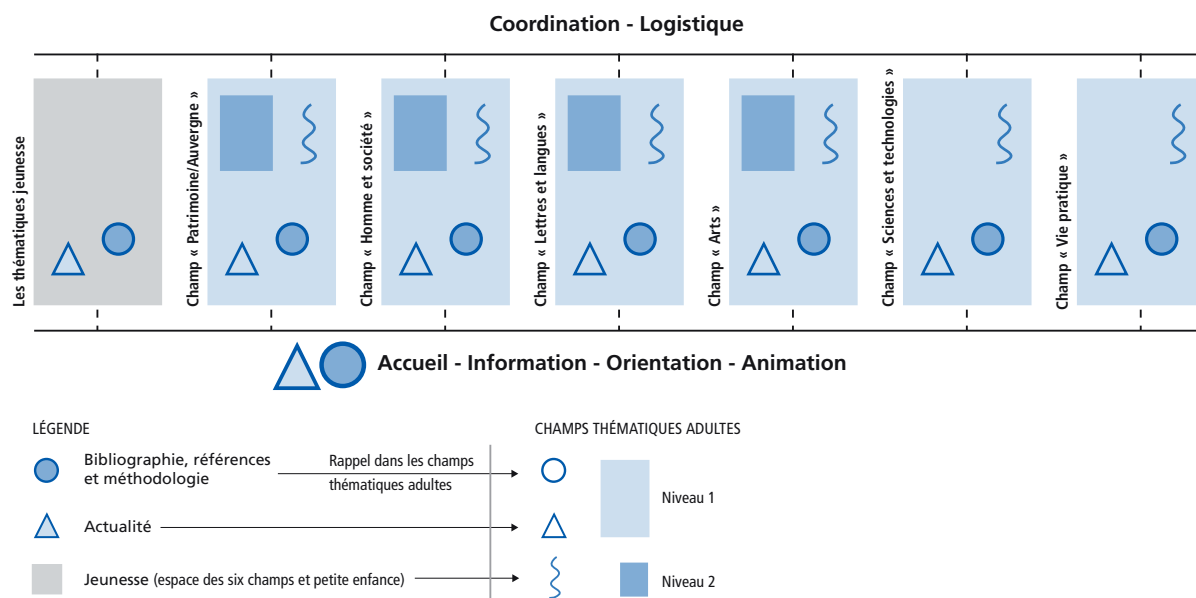
La distinction entre les deux niveaux sera perceptible par l'aménagement des espaces.

Les collections de niveau 1 seront présentées sur des rayonnages de faible hauteur, séparés par de larges allées. Les documents du niveau 2 seront sur des rayonnages plus hauts séparés par des allées moins larges. Cependant le public aura accès à l'ensemble de l'offre documentaire.

Chaque champ thématique comprendra un espace d'introduction avec le poste de renseignement, les ouvrages de référence, l'actualité et les revues spécifiques au thème.

Le champ Patrimoine et Auvergne sera organisé selon le même schéma. Le niveau 1 sera représenté par l'espace de documentation régionale

Schéma conceptuel d'organisation



© Café Programmation : « Programme de consultation BCIU », juillet 2004

aux missions élargies et en prise avec la vie de la cité. Le niveau 2 offrira l'accès à la consultation des documents « anciens, rares et précieux ».

Des espaces seront plus particulièrement dédiés aux enfants : *l'espace petite enfance* pour les plus jeunes et *l'espace des 6 champs* organisés par regroupements thématiques comme les espaces adultes. Les espaces jeunesse reproduiront à plus petite échelle le schéma organisationnel général. Dans chaque champ adulte, quelques rayonnages seront réservés à des collections jeunesse. L'objectif est de faciliter les transitions et permettre les allers-retours entre l'ensemble des plateaux, en fonction de la maturité, des centres d'intérêt, et des compétences de chacun.

Cette organisation « intégrée » de l'offre l'accroît considérablement et la rend accessible à tous. La présentation des collections répartie entre un niveau 1 et un niveau 2 se traduira par une organisation différente des espaces, mais devra encourager la fluidité et toujours favoriser la rencontre entre le lecteur et le document.

L'intégration ne se limitera pas

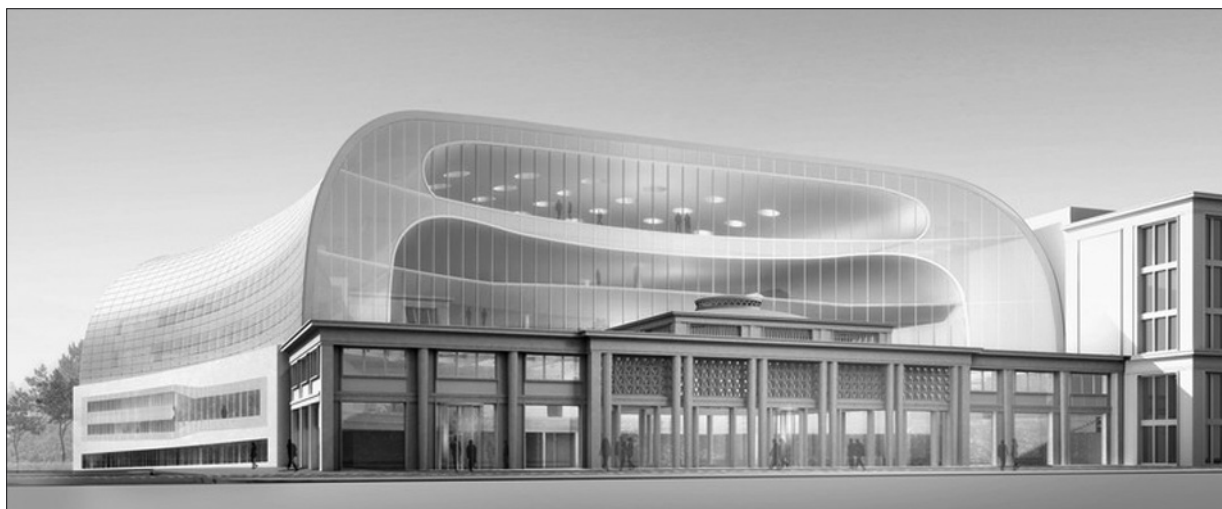
aux seuls champs thématiques, elle permettra aussi d'étendre les services, la création d'un pôle *bibliographie, référence et méthodologie* en est l'illustration. Service pointu et très important dans les bibliothèques universitaires, il sera accessible à l'ensemble des usagers. Ce sera un espace de médiation entre le public et les ressources disponibles dans l'établissement. Il regroupera les missions classiques de renseignement bibliographique et d'orientation documentaire (collections papier et en ligne), il sera chargé d'organiser la formation de l'ensemble des usagers (voir schéma conceptuel).

La dimension régionale de l'équipement a été intégrée dès le stade de la programmation et une politique de coopération est en cours d'élaboration en collaboration avec les autres BM, BDP et archives départementales de la Région. Elle positionne la BCIU comme tête de réseau régional et partenaire privilégié en Auvergne des grandes institutions nationales que sont la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque publique d'information. La BCIU est pôle associé de la BnF sur l'Auvergne.

La bibliothèque numérique, mise en ligne en janvier 2006, a été conçue à partir du schéma fonctionnel de la future bibliothèque. Elle permet l'accès hors les murs à l'ensemble de l'offre documentaire (catalogue, dépouillement de la presse régionale, thèses, annales universitaires, périodiques en ligne, documents numérisés) et fournira à terme des services (catalogue régional, prêt entre bibliothèques, documents pédagogiques, formations en ligne, expositions virtuelles...) qui seront élaborés de manière collaborative par l'ensemble des acteurs documentaires de la Région.

Le public étudiant

En faisant le choix de partir de l'utilisateur pour imaginer la diversité de ses parcours documentaires, il a été décidé d'emblée de faire un sort au statut initial du lecteur. Peu importe qu'il soit étudiant, retraité, cadre ou ouvrier dans une entreprise de pneumatiques, l'objectif est de permettre à chaque personne d'accéder



© DU BESSET-LYON Architectes, projet BCIU phase APS, maîtrise d'ouvrage Clermont Communauté.

au document qu'il recherche et de le consulter dans les conditions qui correspondent le mieux à ses besoins du moment : dans un espace d'hyper-silence, s'il souhaite se concentrer ; dans une salle de travail en groupe s'il s'agit d'une production collective ; lové dans une chauffeuse très confortable, s'il s'agit d'un moment de détente. Qualifier l'offre et diversifier les usages est le choix qui a été fait.

Les enseignants-chercheurs associés à l'élaboration du programme ont d'emblée adhéré à la proposition de fusion complète des collections du niveau 1. Regrettant le manque de curiosité dont font preuve les étudiants et le cantonnement de la très grande majorité d'entre eux aux références bibliographiques signalées durant les cours, ils ont souhaité une présentation mêlée des ouvrages, ils l'ont perçue comme la meilleure manière de susciter la gourmandise intellectuelle, d'inciter aux lectures de traverse. Dans cette perspective, lorsque la problématique de la présentation des manuels achetés en plusieurs exemplaires a été abordée, la solution de réserver des rayonnages pour ce type de documents ne leur a pas semblé pertinente.

Le pari fait à Clermont-Ferrand d'un mariage fusionnel entre lecture publique et lecture universitaire, degré ultime des coopérations BM-

BU selon la typologie dressée par Claudine Lieber lors de son intervention à la journée d'étude organisée par l'ABF Paris le 14 octobre 2004⁷, pose inéluctablement la question de la coexistence des publics. Le public étudiant ne risque-t-il pas de chasser le grand public, comme c'est le cas à la Bpi ou dans les salles du « haut de jardin » de la BnF ? Faut-il rappeler que ces deux établissements ne font pas de prêt et n'ont pas d'espaces jeunesse ?

L'établissement clermontois sera plus à rapprocher des grandes bibliothèques municipales qui ont des fonds d'étude extrêmement importants, à l'exemple de la bibliothèque de La Part-Dieu à Lyon ou d'une bibliothèque spécialisée qui attire aussi le grand public comme la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie à Paris. Ces bibliothèques accueillent, à côté des étudiants, un public très diversifié constitué de toutes les couches de la population.

L'aménagement des espaces et leur appropriation par chaque lecteur seront la clé de la réussite de

la grande bibliothèque de l'agglomération clermontoise. Le projet de Pierre Du Besset et Dominique Lyon, lauréats du concours d'architecture, en proposant une organisation des espaces par grands plateaux dégagés et modulables, en créant au sein de chaque plateau des ambiances très diversifiées par le traitement de la lumière (zénithale, latérale, en façade) est le projet qui a su le mieux traduire en volume cette volonté de favoriser tous les cheminements documentaires et permettre ainsi la coexistence de tous les publics.

Seul l'avenir nous dira si ce pari audacieux de proposer dans un même bâtiment une offre globale et fédératrice qui s'adresse à l'ensemble de la population, pour favoriser le lien social et les relations intergénérationnelles, sera compatible avec l'autre ambition du projet qui est de permettre à chaque usager une appropriation personnelle et « sur mesure » de la bibliothèque.

Janvier 2006

7. *Bibliothèques d'étude, bibliothèques de lecture publique : complémentarité, coopération, fusion ?* Journée organisée par l'ABF Paris le 14 octobre 2004 à la BnF.

Cf. également, dans ce numéro, l'article de Claudine Lieber, « Aventurières ou pionnières... les bibliothèques combinant lecture publique et lecture universitaire sont-elles une utopie ? », p. 55.